

## Christophe Mirmand : " La possibilité d'élargir à toute l'Italie l'interdiction de l'introduction des végétaux des Pouilles a été retenue"

Rédigé par Charles Monti le Jeudi 23 Avril 2015 à 17:36 | Modifié le Jeudi 23 Avril 2015 - 19:16

Christophe Mirmand, préfet de Corse, a tenu à apporter un certain nombre de précisions aux membres du Culletivu Xylella Fastidiosa, à la suite de la lettre ouverte qu'il lui a adressée mercredi. Le préfet de Corse évoque notamment dans ce courrier les mesures déjà prise pour éviter l'arrivée de la bactérie mais aussi la possibilité d'élargir à l'Italie toute entière l'interdiction de l'introduction des végétaux en provenance des Pouilles, retenue par les membres du comité régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale.



Par lettre ouverte du 21 avril 2015, vous avez rappelé l'analyse du collectif Xylella jastidiosa, réuni le 20 avril 2015 à Corte, relative au renforcement de la lutte contre cet organisme nuisible aux végétaux qui menace l'ensemble du pourtour méditerranéen.

Vous connaissez la priorité toute particulière que l'Etat accorde à cette question essentielle, compte-tenu du risque d'introduction accidentelle de Xylella jastidiosa en Corse et de son impact potentiel sur l'ensemble des filières agricoles et l'environnement de cette île.

Ainsi j'ai, dès septembre 2014, adopté un arrêté interdisant l'introduction de végétaux en provenance des zones italiennes infectées ou entourant ces zones, accompagné d'un plan de contrôle renforcé dans les ports et aéroports de l'île, et d'une campagne de communication à destination du grand public et des professionnels concernés, précédant la mise en place d'un numéro vert encourageant chacun à signaler d'éventuelles suspicions de la maladie.

Le comité régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CROPSAV), tenu le 7 avril dernier, a permis de faire le point sur l'ensemble de ces actions, menées en anticipation des mesures nationales décidées le 2 avril 2015 par M. le Ministre de l'Agriculture dans l'attente du plan européen que vous appelez, comme l'Etat, de vos vœux.

A cette occasion, la possibilité d'élargir à l'Italie toute entière l'interdiction de l'introduction des végétaux en provenance des Pouilles a été retenue par les membres du CROPSAV.

Cette éventuelle mesure conservatoire fait depuis l'objet d'une consultation élargie visant à appréhender l'impact qu'elle ne manquerait pas d'avoir sur certaines filières insulaires dépendantes des importations d'Italie.

A l'issue de cette consultation, le CROPSAV se réunira de nouveau le 30 avril prochain pour arrêter les nouvelles mesures de prévention à l'introduction et à la circulation de végétaux en Corse en accord avec l'actualité du dossier, mais aussi définir, avec toute la réactivité et la rigueur nécessaire, les mesures d'urgence à mettre en oeuvre dans l'hypothèse de suspicions confirmées.

Je vous réaffirme mon engagement à traiter, avec les différents services de l'Etat et des collectivités concernées, de manière résolue ce sujet particulièrement sensible pour la Corse.

Je vous prie d'agréer...

Source :  
<http://www.corsenetinfos.fr>